

Reliquaire autel du Sacré Cœur

Le prévôt Urban, avait obtenu ces Reliques le 26 Mars 1678 lors de son voyage à Trèves, grâce à la protection de Jacques du FARIO chevalier Vicomte de Maude, et de Conrad de Beurenmont Gouverneur de la ville - Les Reliques de St Blaise, et de St Modeste provenaient de l'abbaye de St Mathias, celle de St Vite et de St Pontien, lui avaient été données par les Religieuses du Monastère de Notre Dame des Martyrs, celles des Martyrs Thébéens venaient de l'abbaye de St Martin et de St Maximin, et de la Collégiale de St Paulin; deux os des Martyrs Thébéens lesquels n'avaient pu à cause de leurs dimensions être déposés, de la châsse de St Félix, furent placés de deux reliquaires en bois sculptés en forme de pyramides.

La châsse qui renfermait le corps de St Félix de volle donnée par l'empereur Henri IX fut violée et profanée en 1674, la châsse ayant été brisée, on résolut d'en faire confectionner une nouvelle en Argent massif, par les frères Philippe et Eustache Dait orfèvres à Trév. On ignore ce qu'elle est devenue après la suppression du chapitre.